



1795163



141916

AVANTAGES

- Très grand pouvoir de glissement anti usure.
- Très résistant aux fortes charges.
- Excellente tenue aux hautes et basses températures : - 30°C et +230°C.
- Ne forme pas de dépôt sous l'action de la chaleur.
- Adhérence exceptionnelle sur de très nombreux supports (métaux, bois, carrelages, caoutchouc...) grâce à une micronisation du PTFE qui se dépose dans les moindres interstices.
- Résiste à l'eau et aux lavages intensifs sous pression.
- Protège contre la corrosion grâce à des additifs spéciaux, spécialement conçu pour le milieu marin.
- Film lubrifiant mince, suffisamment sec après évaporation des solvants pour éviter l'adhérence des poussières, boues, sable... et la formation du magma d'usure.
- Chasse l'humidité.
- Propre, ne tache pas.
- Très économique, espacement des lubrifications et du temps de main d'œuvre associé.
- Film mince, uniforme, résistant.
- Le résultat est une consommation de lubrifiant divisé de 2 à 5.

DEFINITION

ORAFLON AL est un lubrifiant synthétique à base de PTFE finement micronisé à haut pouvoir de glissement en suspension dans un fluide de haute technologie, d'additifs EP et d'agents antirouille Il est spécialement formulé pour la lubrification statique et dynamique, des axes, glissières, convoyeurs et tous organes de transmission soumis à des conditions de travail sévères, dans un environnement hostile.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant utilisation.

A la brosse, par trempage ou en pulvérisation.

Appliquer sur la surface propre et sèche.

Attendre que le produit agisse, s'insinue dans les interstices avant l'utilisation des pièces lubrifiées.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide opaque non homogène
Odeur :	sans odeur
Couleur :	blanc
Viscosité :	44 cSt à 25°C
Densité à 20°C (ASTM D4052) :	~0.83

CARACTERISTIQUES (SUITE)

Point éclair (ASTM D56) :	> 60°C
Diamètre moyen des particules :	3 µm
Températures d'utilisation :	-30 à +230°C
Test 4 billes / usure 1 heure 40 kg :	0,41 mm

DOMAINES D'APPLICATION

-Transformation des matières plastiques : axes de mécanismes divers, entretien du matériel (MONOPLAST).

-Verreries : convoyeurs de flacons, lubrification des renvois d'angle en caoutchouc (St GOBAIN)

-Industries diverses : transformation de la Cellulose (CELLULOSE DU PIN)

-Agroalimentaire : axes des roues de chariots (abattoirs), galets de convoyeurs aériens (abattoirs SPENGLERO), glissières, axes des portes et des fenêtres des hôpitaux, cuisines industrielles, charcuteries, fromageries, sucreries (BEGHIN), entretien du matériel, embouteillage : eaux, vins, bières (CASTEL VIN, MARTEL), abattoirs de dindes (POULET DU NORD) : lubrification du convoyeur aérien pour éviter le collage des plumes...

-Travail du métal : évite le collage des particules mécaniques qui grippent les chaînes et convoyeurs (BOULONNERIE DE THIANT).



707 ORAFLON AL

LUBRIFIANT SYNTHÉTIQUE
A BASE DE PTFE
POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

EMBALLAGE

Jerrican 5 l :	réf. 2707 J1	x4
Bidon 1 l :	réf. 2707 i2	x12
Aérosol 650 ml :	réf. 4707 A4	x12
Aérosol 270/200 ml :	réf. 4707 A8	
(aérosol avec diffuseur multi-positions)		



FT707 / Indice 10 – 21/12/2017

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.